



Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique, Volume (1) N 2

ISSN : 1987-071X e-ISSN 1987-1023

Reçu, 25 Septembre 2019

Accepté, 27 Octobre 2019

Publiée, 19 Novembre 2019

<http://press.b-institute.ml>

Communication

Diadié Soumaré, le Président serviteur de l'Association pour la Promotion de la Langue et de la Culture Soninké *xeenu* ! n'est plus.

Diadié Soumaré, the Servant President of the Association for the Promotion of the Soninké Language and Culture 'Xeenu' is no more

Nianguiry Kanté, ancien compagnon du défunt, Directeur de Recherche à la retraite, Directeur de thèses à l'Institut Pédagogique Universitaire (IPU) de Bamako.

Correspondance: e-mail nkanten@yahoo.fr

Le dimanche 23 juin 2019, la majorité de grandes villes du monde entier qui abritent la communauté soninké, elles sont nombreuses sur la planète, les hommes et femmes ont pleuré et dit : « Diadié Soumaare xeenu. Allah déera ! » Ou « Diadié Soumaré est tombé. Allah est grand ! ». Le défunt, ancien manœuvre, aide comptable, expert-comptable de son état, à la retraite, et Chevalier de l'Ordre National du Mali avait 74 ans. Que son âme repose en paix. Car chez les Soninkés, disons même dans les sociétés mandings, les grands hommes ne meurent jamais. Ils tombent coucher à même le sol. Pour les protéger, ils les inhument. Par les actes qu'ils avaient posés, ils demeurent parmi les vivants. C'est le cas notamment des : Soumagourou Kanté, disparu à Koulikoro en 1235, où il vivrait encore ; El hadji Oumar Tall, dont on a perdu les traces en 1864 au pays dogon ; Cheikh Hamahoullah déporté en France dans les années 1940, « où il vit toujours » etc.

La dépouille mortelle du Président Diadié accompagnée par une forte délégation des Soninké membres de l'Association pour la Promotion de la Langue et de la Culture Soninké (l'APS), leurs amis français, des représentants de la Municipalité de Saint Denis : sa commune d'adoption depuis 1962, et de l'Imam de la mosquée où priait le défunt, sont arrivés à Bamako, le 30 juin 2019. L'illustre disparu y bénéficia d'une cérémonie officielle au cours de laquelle il a été relevé au grade d'Officier de l'Ordre National du Mali à titre posthume par des autorités nationales. A côté des officiels maliens dirigés par le Ministre des Maliens de l'Extérieur, on notait la présence de l'Ambassadeur de la France à Bamako, le Président de l'Association culturelle des Soninké du Sénégal, et les Soninké de différentes catégories socioéconomiques et culturelles de tous les cantons traditionnels soninkés du Mali vivant à Bamako. Le 1 juillet 2019, l'humaniste Diadié Soumaré fut inhumé à Souéna, son village natal sis dans le Guidimakha malien, la commune rurale de Karakoro, l'actuel cercle d'Aourou, région de Kayes. Qui était alors Diadié Soumaré ?

« Diadié soninké » est plus connu comme Président de l'Association pour la Promotion de la Langue et de la Culture Soninké (APS), Président du Festival International Soninké (FISO), Premier Président (deux mandats successifs) du Haut Conseil des Maliens de France, Président du Groupe de

Recherche pour le Développement Rural (GRDR) etc. Durant sa vie militante, Diadié a rarement posé sa candidature à un poste de responsabilité. Ce sont les circonstances et les hommes qui l'ont toujours choisi comme premier responsable de leur organisation. Issu d'une famille maraboutique bien connue depuis l'Empire du Ghana, le Président Soumaré savait qu'être responsable d'une organisation signifie : « servir sans être servi ». En effet, il consacrait discrètement une partie de ses fonds propres à la vie de l'organisation. Il était convaincu que le jour du jugement dernier, chaque dirigeant rendra publiquement compte de sa gestion à Allah. C'est pourquoi, pour chacune des organisations qu'il avait en charge, le Président Soumaré et ses compagnons ont comblé dans l'honneur et dans la dignité, les attentes de ceux qui leur ont fait confiance.

Diadié soninké que j'ai connu, a beaucoup fait pour la promotion de la langue et de la culture soninké, en France, en Afrique et dans d'autres pays de la diaspora. Mais comme en témoignent les postes de responsabilité qu'il assumait dans des organisations socio-économiques et politiques maliennes et africaines, il a inlassablement œuvré pour la promotion de la justice sociale, humaine et économique de l'Homme tout court. Le Président Soumaré croyait en l'unicité de l'Homme et agissait pour la promotion de cette unicité. Quelques jours avant son départ définitif pour notre village éternel à tous : Noirs, Beurs, Blancs et Jaunes, Diadié Soumaré disait dans un entretien qu'il accorda à la télévision Soninké de Paris :

« Quand on parle du culturel, on fait abstraction des frontières. Nous considérons que notre culture, nos traditions doivent nous aider à dépasser ces frontières artificielles tracées par la colonisation, parce qu'elles n'ont pas d'existence réelle dans nos têtes, dans les relations qui nous lient les uns aux autres. »

A travers notre hommage, nous voudrions entre autres : i) démontrer un point très important, souvent négligé ou oublié, c'est-à-dire l'unicité de l'homme qui fut le combat de Diadié et ses compagnons ; ii) contribuer à la reconstitution de l'histoire de l'APS, des Soninké de France et d'ailleurs.

J'ai rencontré le Président Soumaré en France vers la fin du mois de décembre 1984. C'était au foyer de Vincennes, dans le département de Val de Marne. C'était aussi par le pur hasard que nous nous sommes rencontrés. Je dois préciser qu'avant comme après notre rencontre, le Président allait personnellement informer et sensibiliser les Soninkés dans les foyers et familles de l'île de France sur le devenir de leur langue, leur culture et l'APS. M. Soumaré effectuait la même démarche auprès des autorités françaises de différents niveaux de la pyramide administrative. Avec lui et à travers l'APS, j'ai rencontré des hautes personnalités administratives françaises chargées de la migration et du monde intellectuel franco-africain et africain.

Le foyer de Vincennes était géré depuis le vendredi 13 décembre 1968 par l'Association pour l'Accueil et la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches (AFTAM). Chaque mois en principe, l'association gestionnaire fait projeter dans chaque foyer, un film d'animation. Le jour de notre première rencontre, le Président est venu accompagner M. Mamadou FOFANA, originaire du Mali, chargé de projeter ce jour-là, le film mensuel du foyer de Vincennes. Après la projection du film, le Président Soumaré fut présenté par M. Fofana aux résidents. Puis, il expliqua lui-même l'objet de sa présence : informer et sensibiliser le public composé exclusivement pour des raisons historiques des Maliens, sur la situation de la langue et de la culture soninké dans une situation de migration ; l'APS, ses objectifs et ses actions.

Quant à moi, j'étais membre de 1972 à 1976, de l'Union des Etudiants Soninké du Caire en Égypte. Cette organisation estudiantine est l'une des premières associations culturelles des Soninké dans le monde. En 1974, elle publia au Caire, l'un des premiers livrets en langue soninké intitulé « Malle do Maro » (Malé et Maro). J'ai eu l'honneur de contribuer à l'élaboration de cet ouvrage en ma qualité

notamment de locuteur du parler soninké de l'Est : cantons traditionnels soninké notamment des Diafounou, Guidime, Tiringa, Kaniaga dans le cercle de Yélimané, Kingi dans le cercle de Nioro du Sahel et Sorama sis dans le cercle de Bafoulabe, en première région (Kayes) du Mali.

On notait parmi les rédacteurs de ce livret, Abdoulaye Bah et Boubacar Doucouré, tous deux originaires du Sénégal; Adama Dramé de la Mauritanie et Zeydi Mankan Dramé, futur journaliste à l'Essor et diplomate malien à la retraite.

Parmi les plus célèbres anciens membres de l'Association, il conviendrait de citer entre autres : i) Touré originaire de la Gambie, chargé de l'accueil et de l'intégration des nouveaux étudiants soninké en Égypte, ii) feu Sekou Dramé, ancien Professeur en Turquie et ancien Imam de la grande mosquée de Brazzaville - Congo ; iii) Bakary Dramé, ancien représentant du Mali à l'Organisation Islamique et ancien Ambassadeur du Mali en Libye ; iv) Moussa Dombera, originaire du Mali, financier de formation et ancien cadre supérieur à la Banque Islamique à Djedda ; v) notre promotionnaire et fidèle ami, Bakary Diabira, journaliste de formation, ancien ministre mauritanien de la Justice et Gardes Seaux, ancien ministre de l'équipement et des Transports, ancien Conseiller spécial à la Présidence de la République, ancien Ambassadeur à (al) -Dawha- Qatar, à la retraite, et l'actuel Président Directeur Général de la Caisse Mauritanienne de la Sécurité Sociale ; vi) cet autre ami et frère feu Sambou Sylla, Directeur et fondateur au début des années 1980 à Nioro -ville de la première médressa des 3 anciennes subdivisions (Nioro : jusqu'en 1977, cercle de Diema faisait partie de la circonscription du Nioro, Nara et Yélimané) durant la colonisation du cercle de Nioro Sahel, etc.

En France, j'avais soutenu à l'Université de Paris VIII, une maîtrise en sociologie sur les causes de l'immigration familiale des travailleurs maliens du cercle de Yélimané et de leurs problèmes de logement en France et un DEA dans la même université sur les conditions socioéconomiques, politiques et modes de vie des travailleurs soninké en France. Et je venais de m'inscrire en thèse portant sur les conditions de vie des Soninké logés dans les foyers de la région parisienne. Le foyer de Vincennes faisait partie des 25 logements collectifs de mon échantillon pour le DEA et ma thèse était dirigée par M. Pierre Philippe Rey, normalien, polytechnicien, théoricien et Professeur d'anthropologie, tiers-mondiste à l'Université de Paris VIII.

Le Professeur Pierre Philippe Rey, l'un des compagnons intellectuels et militants tiers-mondistes, ami de Claude Méillassoux, spécialiste des Soninké, était déjà devenu une légende dans le milieu intellectuel africain de Paris et de toute la France tant son engagement pour la cause africaine, et dans toutes les formes de lutte que cette cause pouvait prendre, était ferme, sûre, intelligente et pleine de promesses généreuses pour l'Afrique.

Personnellement, je fais partie des étudiants africains du Professeur Pierre Philippe des années 1980 qui ont fait vœu de dévouement à leur peuple et qui sont prêts à tous les sacrifices utiles pour faire avancer les choses dans les domaines sociétaux où ils ont une compétence ou disposition favorable quelconque.

C'est dans ces circonstances que j'ai rencontré le Président Diadié Soumaré. Avant qu'il ne quitte le foyer de Vincennes ce jour-là, je lui ai remis pour « son » association, une copie de mon mémoire de maîtrise qui est toujours disponible à la bibliothèque de l'APS. Un exemplaire de ma thèse y est également déposé et consulté depuis mars 1987.

Issu d'une des célèbres familles d'érudit de la région de Kayes, le Président Soumaré était un aîné à moi qui suis né dans une famille Kanté, noble, guerrière, ancienne détentrice d'une partie des pouvoirs ésotériques et mythiques de l'héritage de Soumagourou Kanté. (Voir Eric Pollet et Grâce

Winter 1971, citant les archives de Yélimané de 1956). Je suis originaire du canton traditionnel de Guidime. Nous étions donc deux hommes issus de deux territoires traditionnels distincts. Donc, deux pays traditionnels soninké liés par la parenté à plaisanterie. C'est de là aussi que sont nés notre compagnonnage et notre amitié car animés et motivés tous deux par notre objectif commun initial : « servir les autres sans se servir soi-même ».

Depuis lors, nous œuvrions ensemble, soit séparément, mais toujours dans le souci d'atteindre le même but. Durant mon magistère de la Faculté des Sciences Sociales (FASSO) de l'Université de Ségou : du 29 avril 2013 au 31 décembre 2016 plus précisément au 5 janvier 2017, tous les grands événements scientifiques et pédagogiques de cette structure de formation et de recherche universitaire publiés au Mali ont été gracieusement repris par le site web Soninkara.com, diffusés dans le monde entier.

Je dois préciser que le Président Soumaré s'était déjà imposé à mon attention par sa visite au foyer de Vincennes. L'acte était fort et rare en France et ailleurs. Car, nous vivions ou plutôt nous vivons dans une époque, où la majorité des hommes et des femmes œuvrent pour leurs propres intérêts socioéconomiques politiques et culturels et non pour le bien être d'autrui. Mais, quand on sait qu'en soninké, le nom Soumaré signifie : « fait du bien pour ton prochain », on ne sera pas étonné de la générosité et l'abnégation du Président Soumaré. C'est ainsi que Diadié Soumaré avant de tomber définitivement, a informé ses compagnons qu'il souhaite l'acquisition par l'APS à Saint Denis « d'un centre culturel de Wagadu Sooninko ». Puis, il a offert à l'Association une contribution financière. Tel fut le dernier acte et le dernier projet de l'ancien Président de l'APS sur son lit de mort.(M. Fofana Doulo et d'autres personnalités ayant accompagné la dépouille du défunt à Bamako).

Notre engagement s'inscrit également dans une époque et dans un contexte particulier. Depuis la création à Montreuil, en France, en 1977 du Centre de Recherche et d'Études Soninké (CRES) par des Soninké et Français, tout était basé sur des hommes et femmes de bonne volonté engagés dans le bénévolat. Parmi ces pionniers, il conviendrait de citer entre autres :

- i) feu Ibrahima Diabira, originaire de Mauritanie, auteur d'un mémoire de maîtrise sur la migration soninké, co-auteur en 1977 avec Platiel Suzanne d'un livret soninké intitulé : « Enseignement du Soninké, manuel de lecture et d'Écriture », Paris, CRES ;
- ii) Galtier Gérard, auteur de plusieurs ouvrages dont : « les Soninké (Sarakolé), syllabaire et grammaire », Bagnolet 1971,13+XXVII ;
- iii) Girier Christian auteur de plusieurs livrets et articles dont : « Le Soninké, grammaire et syntaxes », Paris, Présence Africaine, 1977 ;
- iv) en 1977, Mody Bathily, Brahima Diabira et Christian Girier publièrent au CRES un livret de lecture et d'écriture intitulé : « *KAAGA DA KAARA* » (Kaaka est rentré au pays) « xarane ndo safande », CRES, Montreuil, 1978.

La mort du regretté Président Soumaré fut pour nous qui l'avions suivi sur les nombreux chantiers, un rappel, avec bonheur, reconnaissance et gratitude, notre participation à la réalisation de plusieurs actions dirigées par lui, que ce soit pour la création en 1988 de la troupe artistique de la jeunesse -APS : « Ooikheeri » (quel bonheur ?), sur le tournage des films comme celui d'animation culturelle : « le crocodile croqueur » tiré des œuvres de l'écrivain et homme politique nigérien Djibo Bakary pour la télévision française (RF3) en 1988 et celui portant sur « l'apport des migrants à l'économie sénégalaise » réalisé par le ministère sénégalais de la culture en 1988, sur la création en 1988 d'un magazine bilingue Français - Soninké trimestriel, soit sur la

création d' un Service d'Aide au logement en 1989 etc. Ces réalisations ont été directement et/ou indirectement des étapes importantes dans l'évolution socioéconomique et culturelle des Soninké des Africains, des Franco africains de France, de nos pays d'origine, voire pour les humanités.

M. Diadié Soumaré et APS, étaient deux tisserands, deux aiguilles ou encore deux ponts qui tissaient les relations humaines, sociales, culturelles, économiques « gagnant-gagnant » entre les hommes de conditions socioéconomiques et culturelles de divers horizons.

Du reste au début de sa création, le nom de l'Association pour la Promotion de la Langue et de la Culture Soninké faisait craindre les risques liés à l'ethnisation, à la communautarisation et /ou à la constitution du ghetto sur le sol français par ce groupe téméraire. Il n'en a rien été. Les fondateurs de l'APS composés *des Soninké du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, et de France, et des Français de diverses catégories socioprofessionnelles* avaient une vision globale de l'Homme et de la société humaine. Selon sa déclaration de création déposée à la Préfecture de Paris datée du mois de septembre 1983, l'APS visait à : « **la formation culturelle, intellectuelle de l'homme, en particulier l'alphabétisation dans la langue maternelle et le soutien scolaire (en français) des jeunes soninké nés en France** » (Cf Nianguiry Kanté : « Contribution à la connaissance de la migration soninké en France », thèse de 3ème cycle de Sociologie, Paris 8, 1986 : volume I : 11).

Citant le Président Diadié Soumaré en 1985, nous avons écrit les propos suivants à la page 11 de notre thèse de doctorat de sociologie op. Citée. L'APS a pour but :

« d'aider l'homme à se connaître, à connaître l'autre et à participer au développement de l'humanité. Au moment où l'on parle de l'inter-culture en France, notre association ne peut pas se permettre d'inciter les Soninké au retour (dans leur pays d'origine). Les Soninké ont quelques choses à dire sur la culture. C'est pour cela d'ailleurs que nous sommes reconnus par l'UNESCO, les Etats africains (concernés, c'est-à-dire la Mauritanie, le Sénégal et le Mali), l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT= l'ancêtre de la future Francophonie) et le Fonds d'Action Social (FAS) pour les travailleurs immigrés ».

En 1988, les activités phares suivantes ont été inscrites au programme d'activités de l'APS pour être réalisées en 1989:

- i) création d'une troupe et organisation de la journée culturelle -APS ;
- ii) organisation de réunions d'information sur la scolarisation/scolarité en France;
- iii) tenue des séances d'animation pour enfants ;
- iv) création d'un service d'aide au logement ;
- v) organisation des séances de sensibilisation du personnel de PMIs ;
- vi) organisation de cours de soutien scolaire à Corbeil Essonne ;
- vii) paiement de frais d'édition du premier livret soninké réalisé pour l'organisation par M. Yacouba Diagana, (paix à son âme), l'auteur d'une thèse de doctorat sur la langue soninké ;
- viii) Il y avait également au programme trois missions à réaliser en provinces pour la création de sections, de cours d'alphabétisation en soninké et de soutien scolaire en langue française.

Durant les années 1980, voire 1990, la journée culturelle annuelle de l'APS, était la seule occasion

qui regroupait les Soninké, i) de chaque canton ou pays traditionnel « markas=sarakolés »=soninké : Diagaga, Guidimakan, Diafunu, Kaniaga, Kaarta, Baxuunu, Sorama ,Diomboxu, Kingi, etc ; ii) toutes les conditions socioéconomiques : manœuvres, ouvriers, étudiants, cadres, enseignants, experts internationaux en poste à Paris, professeurs, chercheurs, réfugiés politiques ; iii) les diverses nationalités de pays d'origine : la Gambie, la Mauritanie, le Sénégal et le Mali, ; iv) Soninké de la région parisienne, ceux de la province France ;v) Soninké et Peulh, Bambara, Wolof, Maghrébins, Franco africains et Français de divers horizons etc.

Nous voudrions citer ici cet exemple qui a fait rire des dirigeants de l'APS lors de la journée annuelle de 1987 et qui a failli changer ma vie professionnelle et sociale. Après la soutenance de ma thèse en décembre 1986, M. Constant Hames, Sociologue français, sympathisant de l'APS, chercheur au CNRS et l'un des meilleurs spécialistes de l'Islam, a publié un compte rendu d'une page de mon document dans les prestigieux « Cahiers annuels pluridisciplinaires, publiés par le : « Programme Islam Tropical de la Maison des Sciences de l'Homme : Islam et Sociétés au Sud du Sahara » (n°1, mai 1987 :199), avec le concours de l'Université de Paris VII et dirigés par le Professeur Jean -Louis Triaud, de la même structure de formation et de recherche. C'était tout un symbole, une consécration et une reconnaissance internationale pour l'auteur et son directeur de thèse, pour l'APS, pour le soninkara (le milieu soninké), pour l'Afrique et le monde scientifique :

i)

Les cahiers annuels pluridisciplinaires avaient comme rédacteurs des grands noms d'enseignants et chercheurs originaires de l'Europe, des Amériques, et d'Afrique et spécialistes de questions africaines. Il s'agit notamment de Catherine Coquery-Vidrovitch (Paris 7), Christian Coulon (Bordeaux 2), David Robinson, (Michigan), Madina Ly Tall, (IFAN), Gérard Prunier (CNRS) etc ;

ii)

33 ans après la soutenance de cette thèse, quand vous tapez sur les moteurs de recherche

(Google, Yahoo,...) : Soninké, ils vous donneront Nianguiry Kanté et vice versa ;

iii) sur le catalogue de la Bibliothèque Nationale de France (www.catalogue.bnf.fr), vous pouvez rechercher ladite thèse ou son auteur (Nianguiry KANTE) ; il en est de même pour le site web www.idref.fr (Identifiants et Référentiels pour l'Enseignement supérieur et la Recherche) et bien d'autres sites web.

iv), cette thèse était à la base en 1990 de scénario à la réalisation d'un film télévisuel sur les conditions de vie des Soninké dans le logement –foyer en France par une jeune cinéaste anglaise dénommée Suzy G. Dans une lettre datée du 10 octobre 1990 adressée à ma modeste personne, la jeune femme soutenait avoir pris connaissance du contenu de ma thèse à travers le Professeur Louis Brenner de School of Oriental and African Studies, University of London, membre du Comité de rédaction des cahiers annuels pluridisciplinaires. Pour la consulter, elle s'est rendue à Paris. Puis, elle écrit : « *J'ai lu votre thèse pendant une semaine, étonnée d'avoir trouvé en ce seul, endroit exactement, ce que je cherchais à savoir sur les foyers, je vous remercie d'avoir fait ce travail formidable* » ;

v) lors de la fête annuelle de l'APS de l'année 1987, le chercheur français s'est présenté au Président Soumaré et ses collègues. Il leur présenta un exemplaire de la Revue et dit *je viens de trouver l'une des thèses de qualité exceptionnelle sur le logement collectif –foyer des travailleurs soninké réalisée en île de France. Je viens d'en faire un compte rendu d'une page dans cette*

publication internationale. Voici, un exemplaire pour l'APS. Les Soninké répondent au chercheur en ces termes : merci pour la publication de ce compte rendu et pour le don d'un exemplaire à l'APS.

Poursuivant leur réponse les Soninké ont ajouté: *Nous avons une bonne nouvelle pour toi. L'auteur de la thèse en question, Nianguiry Kanté, est un militant de l'APS. Il a déjà offert un exemplaire de sa thèse de deux volumes à notre organisation ;*

Surpris, le chercheur français demanda à ses interlocuteurs : vous le connaissez ? Oui, répondaient-ils en précisant qu'« il est même présent à la fête ici ». Sur ce, le Président Soumaré m'a fait appeler. Arrivé sur place, Constant m'a dit : « c'est vous M. Nianguiry Kanté qui venez de soutenir à l'Université de Paris 8 votre thèse sur la migration soninké en France ? » ;

Je lui ai répondu oui. Il m'a dit : « Merci pour cette thèse bien documentée et méthodiquement analysée. Nous aurons l'occasion de travailler ensemble ». Ce jour-là, le chercheur aurait dit aux responsables de l'APS, « il ne faut pas le laisser vous échapper ». Quoi qu'il en soit, l'histoire ne fait que commencer. Après la soutenance de ma thèse, Le Président Soumaré et moi avons tenu ce dialogue en mai 1987 :

Président de l'APS : maintenant que tu as soutenu ta thèse, que comptes-tu faire : rester et travailler ici ou retourner au Mali et travailler à Bamako comme tous les cadres supérieurs, et laisser les Soninké se débrouiller en France. Tout le monde sait que tu es un nationaliste avant tout. Saches que l'on peut rester en France et bien servir le Mali.

Nianguiry Kanté : je compte retourner au Mali, le plutôt possible. Je suis un tout petit peu nationaliste. Mais c'est aussi et surtout pour des raisons de famille que je souhaite être près de mes parents assez âgés et je suis un fils unique.

Président Soumaré : je n'en doute point. Mais, dans tes travaux universitaires, tu as dit que les Soninké sont mal logés, sont victimes des maladies liées à leurs conditions de logement. Donc, tu as identifié les maux dont les Soninkés sont victimes. Maintenant et avant de rentrer au Mali, l'APS souhaite que tu nous fasses des propositions visant à améliorer les conditions de vie des familles soninké. Comme tu connais la situation financière de l'Association, elle n'a aucun moyen pour te payer un salaire.

Nianguiry Kanté : je lui ai donné mon accord de principe. A l'époque, l'APS venait de signer un contrat de bail de location de deux salles dans une maison que l'on surnommait « maison des Associations Africaines », c'est-à-dire, d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire, sise au 67 rue de Dunkerque dans le 9^e Arrondissement de Paris. L'une de ces salles, la plus petite était le bureau, la plus grande servait de salle de réunions et de cours de soutien scolaire de l'Association.

Pour effectuer un projet d'accès à un logement décent et de création d'un service d'aide au logement pour l'APS son bureau devint la permanence que j'ai assurée du lundi au samedi entre 15 heures et 18 heures, le siège et le bureau du CADEMA, une jeune association que l'APS hébergeait gracieusement avec mon bureau de conception. C'est pour cette raison que l'on me qualifiait encore du premier Permanent de l'APS et /ou du « pauvre qui aide les pauvres ». Mais, ayant réalisé ma thèse sans bourse et sans activités salariales digne de ce nom, le bureau de l'APS constituait pour moi, un luxe et un lieu idéal de travail. En effet, ma thèse fut rédigée dans trois endroits différents non recommandés pour une telle activité. Il s'agissait de la bibliothèque de l'Université de Paris 8, la bibliothèque municipale de Montreuil sous-bois, en Seine Saint Denis (durant la période 1981-1988 et sous len°021188) et dans un dortoir abritant plus de vingt (20) personnes au foyer de Vincennes. Et à l'issue de la soutenance, j'ai eu la mention honorable.

Ma situation n'était pas un cas très exceptionnel. En effet, de 1974 et au moins au début de l'année 1985, des étudiants béninois, burkinabé, ivoiriens, mauritaniens, maliens, nigériens et sénégalais organisés en autogestion dans « l'ancienne maison des étudiants d'Afrique Occidentale composée de 7 étages et 100 chambres individuelles de 7m2 sise, » dans le 12^{ème} arrondissement de Paris étaient souvent privé d'eau et

d'électricité. Ce, dans un immeuble insalubre. En 1984-1985, la plupart de chambres que nous avons visitées abritaient deux personnes. Beaucoup de mémoires et thèses ont été rédigés à l'aide de la bougie. Sont sortis de cette situation, des futurs cadres, directeurs nationaux/généralistes dont certains sont encore vivants, voire en activités. (1)

Avant d'entamer mes activités bénévoles au siège de l'APS, le Président Soumaré a fait solliciter par la Fédération des Associations Africaines Immigrés en France (FETRANI) auprès de la Préfecture de Paris la transformation de ma carte de séjour d'étudiant en un document de séjour salarié. A la Préfecture, j'ai décliné cette offre. Car, je n'ai jamais rêvé de rester dans l'Hexagone, où en qualité d'ancien colonisé, je pouvais solliciter et obtenir la nationalité française au titre de réintégration. La jeune femme qui traitait mon dossier connaissait la réalité du terrain. Elle a tenté de m'en persuader en ces termes : Monsieur, parmi toutes les demandes que j'ai reçues aujourd'hui, c'est la vôtre seule qui est acceptée par la Préfecture. Si vous refusez, personne ne peut vous l'imposer. Si vous retourniez chez vous, je suis certaine que vous le regretteriez un jour. Je lui ai remerciée pour le conseil et ai décliné diplomatiquement l'offre : « on verra après ». Elle m'a accordé un temps de réflexion. Cette période est toujours en cours. J'ai toujours cru, je crois et je croirai toujours que les autorités et mes enseignants égyptiens et français m'ont offert une formation morale, scientifique et technique dont le Mali a fortement besoin. Mes activités scientifiques dans le domaine socio sanitaire, pédagogique, administratives de structures de formation, et de recherche et leurs résultats sur le terrain prouvent l'existence de ce besoin.

Revenons maintenant au projet promis à l'APS. Après deux mois environ de recherche documentaire, conception du protocole, outils d'enquête et prétest des instruments de mesure, nous avons produit un ensemble de documents nécessaires à la réalisation du service de logement. Le choix retenu fut la création d'une structure à caractère mutualiste techniquement pilotée par l'APS. Son financement était assuré par les mutualistes. Leur contribution était composée de : une cotisation annuelle dont le montant représente un pour cent (1 %) du salaire de chaque adhérent et l'équivalent du montant de trois mois de loyers de logement choisis.

Les cotisations étaient destinées au paiement des frais de fonctionnement (salaire du personnel composé d'une à deux personnes, loyers, électricité, téléphone du bureau et bancaires de la structure). Les avances de trois mois de loyer étaient domiciliées dans un compte bancaire ouvert au nom de l'APS qui assurait la gestion technique, juridique et morale de la structure. Les adhérents devaient être financièrement soutenus au minimum pendant trois ans par le Fonds d'Action Social (FAS) et les associations humanitaires françaises de soutien aux immigrés. Grâce au fonds des adhérents déposés en banque, l'APS cherchait le logement, signait le contrat de location avec le propriétaire. Elle était la garante de paiement de loyer. Bref, disons que l'APS constituait pour les propriétaires, la tierce –caution.

Dès sa première année, en 1989, le service logement de l'APS a bénéficié du soutien financier du Fonds d'Action Social pour les Travailleurs Immigrés (FAS). Le projet a connu des succès auprès des Soninké et de la Préfecture. Celle-ci a fait bénéficier bien de candidats de l'APS de logements financés au titre d'un pour cent (1%) patronal.

1) CF : Jeune Afrique, n°1256 du 30 janvier 1985 cité par Nianguiry Kanté : Contribution à la connaissance de la migration soninké en France. Université Paris VIII, 1986, volume I, pp 312-313. Mais, « Pour bénéficier de ce type de logement, il fallait concevoir un dossier en béton. Nous n'avions pas de compétences nécessaires » (M. Fofana Doulo, l'un des responsables et fondateurs de l'APS, discussion informelle du 30 juin 2019).

En 2008, c'est-à-dire 20 ans après l'élaboration de ce programme que nous venions de citer, Professeur Mahomet Timera de l'UCAD, l'un des premiers jeunes étudiants soninké que nous avons accueilli à l'APS en 1988 écrit les propos suivants aux pages 10 et 11 de son mémoire d'habilitation à diriger des recherches soutenues le 28 novembre 2008 à l'Université de Paris 13¹, sur l'Association culturelle Soninké de France, ses activités et ses

1

difficultés :

C'est dans le foyer que nous avons pris connaissance d'une affiche de l'Association pour la Promotion de la Langue et de la Culture soninké (APS). L'Association regroupait des migrants et des étudiants soninké, des Français et s'activait dans la promotion de la langue soninké : passage à l'écrit avec les caractères latins, traduction vers le soninké d'œuvres écrites dans d'autres langues, production de textes poétiques, de manuels d'apprentissage de la langue et d'alphabétisation, de manuels techniques d'agriculture, de santé...L'association dispensait aussi des cours de soninké pour les soninkophones et pour non soninkophones (travailleurs sociaux, chercheurs, etc) .Elle développait aussi une activité culturelle, théâtrale et artistique (chants et danses) avec des jeunes migrants et commençait à mobiliser des enfants nés en France de parents soninké. Elle lança également l'édition du magazine bilingue soninke-français : Soninkara. (Page 10)Professeur Timéra de l'UCAD, l'un des professeurs sénégalais, enseignant dans les universités européennes, américaines, asiatiques et africaines qui a regagné les universités sénégalaises à la demande du Président Macky Sall durant son premier mandat :mars 2012-février 2019 , soutient à la page 11 de son mémoire de 215 pages : Si « l'orientation première » de l'APS « et aussi la plus légitime aux yeux de beaucoup de ses membres fondateurs était la langue et la culture, elle développait avec les transformations de l'immigration une action sociale de plus en plus importante dans le domaine du logement des familles, du soutien scolaire pour les enfants, de l'alphabétisation en Français pour les femmes. Ces actions sociales étaient prises en charge avec le soutien financier des pouvoirs publics (subventions du Fonds d'Action Sociale actuelle ACSE). Cette mutation n'était pas souhaitée par beaucoup de militants de la langue (linguistes notamment) qui se demandaient si c'était leur rôle de se muer en "assistantes sociales". Mais, la nécessité, le besoin de ressources pour conduire les activités de la "commission langue et culture" feront loi d'autant qu'au grand dam des militants, "la communauté" ne semblait pas particulièrement motivée pour financer ces actions.

Dans les foyers des travailleurs, les réunions organisées autour de la contribution financière s'étaient soldées par l'échec. Car, d'autres africains peuvent bénéficier de ces actions. Sans aucune autre formalité.

Après un quart de siècle de fonctionnement et de succès auprès des Soninké, le projet a connu des difficultés qui entraînent son abandon par la suite. Ces difficultés avaient pour nom la méconnaissance de la réalité du monde capitaliste, l'insuffisance de compétences techniques et la rareté de bénévoles.

¹ Mahamet Timera 2008 : Faire et défaire les identités avec le religieux, migration, ethnicité, « race » et religion. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Denis Diderot, 28 novembre 2008. Et sa thèse s'intitule «Les immigrés soninke dans la ville : situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel. », Thèse de doctorat EHESS,, Dir Jean Copans, Paris, 1993.

² Mahamet Timera 2008 : page 11

Mais, ce système de tierce caution élaboré en 1987 et mis en œuvre en 1989 par l'APS fut adopté en 2018 à travers la création en île de France d'une « agence immobilière sociale » par le Secours Catholique Français (3).

Les succès du service d'aide au logement de l'APS ont inspiré au début des années 2000, des Soninké de la région parisienne qui ont créé une organisation mutualiste dénommée : « Association des taximen soninké » (l'ATAS). L'association se porte garante de ses membres auprès des Banques, des sociétés d'Assurance et assume les frais d'acquisition de la licence d'exploitation pour les nouveaux propriétaires. Elle fonctionne sans aucun soutien extérieur. La réussite de cette organisation socioprofessionnelle de lutte contre le chômage et pour l'intégration socio-économique des migrants dans la société française (qui fonctionne toujours) nous incite à poser la question suivante : « les difficultés du service d'aide au logement de l'APS » ne s'expliquent-elles pas aussi par le

développement de l'intérêt individuel ? Car, en 1987, 61,84% du budget de l'APS provenaient de ses fonds propres contre respectivement, Comité Catholique de lutte contre la faim (CCFD) 14,60%, ACCT 10,96%, FAS 8,12%, Paroisses 2,56% et dons privés 1,92%. (4)Quoi qu'il en soit, dans les années 2000 également, l'expérience des Taximen (« tacimani ») Soninké a inspiré des chauffeurs de taxis à s'organiser en association. La société automobile « Oumou Sang » de Bamako et les Organismes étatiques du Mali chargés de promouvoir l'emploi des jeunes (telle que l'Agence pour l'emploi des jeunes, APEJ) ont créé une structure similaire à celle des Taximen soninké de France. L'opération de Bamako, a bien démarré mais pour des raisons multiples, elle n'a pas duré longtemps.

Autres activités réalisées

Sur le terrain, notre action ne s'est pas limitée à la réalisation d'un service d'aide au logement. Car, il fallait chercher du logement et débiter les activités. Dès mon arrivée à l'APS, en plus de mes activités de conception, j'assurais la permanence et tout autre travail ponctuel nécessaire à la bonne marche de l'association et à l'amélioration de mes propres compétences. Dotée de

plusieurs équipes pluridisciplinaires composées de militants et de sympathisants, l'APS était un lieu où l'on donne et l'on apprend. Pour être plus concret, je peux affirmer que mon séjour au sein de l'association, fut une période postdoctorale. C'était à l'APS que j'ai rencontré et bénéficié des expériences professionnelles de plusieurs personnalités dont :

- le Professeur Youssouf Tata Cissé du Mali (paix à son âme) auprès duquel, j'ai été initié à la conception de protocole de recherche, matière non enseignée à l'époque dans les Facultés des Sciences Sociales en France ;
- le Président Diadié Soumaré et Sœur Annie Marié Capus l'infatigable trésorière et comptable bénévole de l'APS m'ont aidé à exposer le projet de logement de l'APS aux Autorités Françaises chargées des immigrés.
- Alioune Traoré, historien, écrivain, mauritanien, Secrétaire Général de la Commission Scientifique Internationale de l'UNESCO chargé d'élaborer l'Histoire Générale de l'Afrique et auteur notamment d'un livre intitulé : « Islam et Colonisation en Afrique. Cheikh Hamahoullah, homme de foi et résistant », Paris, édition Maisonneuve & Larose, 1983, 278 pages ; Ousmane

3) Voir entre autres : i) www.la-croix.com, La Croix et AFP, le 26/12/2017 ; ii) <https://positivr.fr/Secours-catholique-agence-immobiliere-2/Mal-logement> : le secours catholique se porte caution)

4) APS : budget 1987

Diagana, auteur d'une thèse de doctorat d'État de 1025 pages, soutenue à Paris V, en 1984 et feu Yacouba Diagana, militant passionné, auteur d'une thèse de doctorat intitulée « Éléments de grammaire du Soninké » de 547 pages, soutenue à l'Université de Paris III :National des Langues et des Civilisations orientales= INALCO, en 1990. Yacouba est mort à la tâche dans les locaux de l'APS « d'une rupture d'anévrisme dans les locaux de l'APS le 18 octobre 1991 ». C'était ces trois personnalités que j'ai participé à Paris, le 8 mai 1986 à l'animation d'une « journée de réflexion » ayant pour titre : « Un regard sur le Passé » organisée par l'APS au n° 51 bis de la rue Roquette, 75011Paris. Ma communication portait sur le « Prophète

Soninké » : « Mohamed Lamine Dramé et la région du Fleuve sénégal ». C'était, ma première communication. Aujourd'hui, je suis auteur/co auteur de 59 articles et communications scientifiques (dont 21 sans co - auteurs), 142 rapports/travaux et 3 ouvrages collectifs réalisés dans les structures de formation et de recherche africaine, européenne et nord américaine. En 1988, l'APS a également créé une « commission santé » regroupant des Travailleurs sociaux sanitaires, anthropologues et sociologues. Parmi, ces pionniers, il conviendrait de citer pour l'histoire, Mme. Mahamoudi, Anne, Marie. Assistante sociale, Mme. Kankou Kanté, infirmière, M. Baye Diawara, Psychiatre, M. Fadiga, originaire de la Casamance, anthropologue, Nianguiry Kanté, sociologue, M. Mamadou Doukara, artiste : chanteur, joueur au Tam-tam, danseur, animateur culturel dans des écoles maternelles multiculturelles, Bakary Yatera, Diadié Traoré, etc. Outre son principal domaine d'intervention : santé, la commission intervenait également dans le domaine de l'information, de la sensibilisation, l'organisation des séances d'animation dans des écoles multiculturelles, des cours de soutiens scolaires des enfants des migrants, des hôpitaux, des tribunaux, avocats etc œuvrant dans le domaine de la migration. Pour mieux répondre aux sollicitations diverses de ces organisations, la commission a dû faire recours à des compétences internes et externes de l'APS. Au niveau de l'Association, l'intervention selon le domaine de compétence a été renforcée. En ce qui concerne le monde extérieur, la commission a élaboré et mis à la disposition de ces personnes morales et physiques une liste assez exhaustive de professeurs, chercheurs, avocats, juristes, praticiens français et africains spécialistes des Soninké, à travers leurs us, coutumes, traditions, leur migration en France, leur langue, leurs conditions socioéconomiques et de vie dans l'hexagone. Cet acte visait à aider scientifiquement ces organisations à la prise de décisions. Parmi ces personnalités proposées par l'APS, il y avait entre autres : i) Claude Méillassoux, directeur de recherche au CNRS, sociologue, théoricien d'anthropologie qui a consacré l'essentiel de ses travaux aux Soninké, leur histoire, langue, cultures, traditions, civilisation et migration ;

ii) Catherine Quiminal, professeur de sociologie, université de Paris 8 et puis Paris 13 directrice de plusieurs mémoires et thèses sur l'immigration et auteure entre 1986 et 2002 de 25 ouvrages et/ou articles scientifiques⁽¹⁾ sur la migration soninké, iii) Docteur Abdoulaye (Fadiala) Keita, médecin malien œuvrant à l'hôpital Cochin à Paris ; iv) Me Elimane Kane, originaire de la région du fleuve Sénégal, avocat aux barreaux de Paris ; v) Pierre Philippe Rey, Sociologue, théoricien de l'anthropologie, Professeur de la socio anthropologie à l'université de Paris 8, directeur de plusieurs mémoires et thèses sur la migration africaine en France ; vi) Monique Chastanet historienne, chercheuse au CNRS et à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) : « l'ancêtre » de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), professeur d'histoire à l'Université de Paris 1. Elle est auteure de 1976 à 2002 de 16 publications scientifiques sur les Soninké, leurs histoires, leurs cultures, leurs outils agricoles et leurs habitudes alimentaires. Etc.

En plus de ces personnalités mentionnées sur la liste, il y avait d'autres hommes et femmes, du monde scientifique, culturel et artistique, qui d'une manière ou d'une autre, ont positivement contribué au développement de l'APS et des Soninké. Nous pensons entre autres aux professeurs : i) Christian Coulon de l'université de Lille, politologue, ancien Ambassadeur de France en Syrie et directeur de

plusieurs thèses dont celle de Cheick Oumar Diarrah : une partie de cette thèse fut publiée par l'auteur sous le titre de « Le Mali de Modibo Keita », édité aux éditions l'Harmattan, Paris 1986 ; ii) Professeur Youssouf Tata Cissé, socio anthropologue malien, soninké originaire du village/quartier maraboutique de Moribougou, cercle de Kita, région de Kayes. Il est né, en 1935 à San dans la région de Ségou, décédé à Paris le 10 décembre 2013 et inhumé dans sa ville natale. Youssouf Tata Cissé, fut chercheur à l'Institut des Sciences Humaines de Bamako, au CNRS en France et Professeur d'ethnologie à la Sorbonne, « Père de la Charte de Kurukanfuga », reconnue depuis 2009 par l'UNESCO comme patrimoine mondial de l'humanité et intervenant bénévolement à l'APS ;iii) Gérard Dumestre, bambarophone, linguiste, l'un des meilleurs spécialistes de la langue bambara aux 20 et 21^{ème} siècles, ami du Mali et ancien directeur général de l'Institut National des Langues et des Civilisations orientales (INALCO) ; iv) Alioune Traoré historien mauritanien et représentant son pays à l'UNESCO ; v) Amadou Touré, linguiste malien représentant son pays à l'ACCT et futur ministre de l'Éducation Nationale ;vi) Ousmana Moussa Diagana, linguiste mauritanien, auteur d'une thèse d'État de 1025 pages intitulée : « Le parler soninké de Kaédi (Mauritanie) syntaxe et sens », soutenue à l'université de Paris 5, 1984 ;vii) M. Oudiary Mankan Danthiokho, linguiste, écrivain, ancien Député malien, auteur notamment d'un dictionnaire « soninké –français » de 245 pages, éditions Jamana, Bamako, 2003(5); viii) Mamadou Kalifa Soumaré, linguiste à l'ENSUP de Bamako ; ix) Adama Samassékou, linguiste et futur ministre malien de l'Éducation Nationale, conseiller et consultant de l'APS. Bien sûr, nous n'oublions pas entre autres le Doyen des Doyens, M. Diadié Soumaré, l'un des premiers responsables et fondateurs à Nouakchott au début des années 1960 de l'Association culturelle des Soninkés en Mauritanie ; Diadié Traoré, syndicaliste et ancien ministre mauritanien. Citons également Diéydi Diagana de Mauritanie, auteur, en 1962 de l'un des premiers travaux universitaires sur la langue soninké et le premier Soninké connu, à ce jour, dans ce domaine intitulé : « Essai de description phonologique du soninké à travers le parler de Kaédi », Paris, université de la Sorbonne nouvelle (DES), 4 mai 1962, 117 pages. (6) Et Professeur Abdoulaye Bathily, historien, linguiste, écrivain, co-auteur, en 1975 avec Claude Méillassoux d'un « lexique soninké (sarakollais)-français » de 191 pages, Dakar, Centre de Linguistique Appliquée, et homme politique sénégalais ; M. Courcelles, expert-comptable français à la retraite et bénévole à l'APS ; feu « Gesere » (génialogiste) l'hadji Ganda Fadiga, originaire du Mali, dit «gesere international » et, titulaire d'une Attestation de Reconnaissance décernée, par l'APS à Paris en 2009 « pour sa contribution à la promotion de la culture soninké » etc.....

5) Cf bibliographie sur les Soninké op citée

6) idem

Notre témoignage ayant déjà dépassé le nombre de mots fixé par la rédaction de la RASP, nous sommes tenu de nous en arrêter là sans pouvoir aborder les aspects relatifs à la jeune génération. Si notre état de santé nous le permet, nous traiterons dans le prochain numéro, l'apport des étudiants, chercheurs et praticiens à la promotion de l'APS, ses objectifs, la conclusion générale et les recommandations à l'endroit de la jeunesse.

D'ici là, précisons que c'est à la fin du mois de décembre 1988 que le projet pilote relatif à la création et au fonctionnement d'un service de logement à l'APS a obtenu le financement. En janvier et février 1989, nous avons testé avec les dirigeants de l'APS la fiabilité des outils et le 25 mars de la même année, nous sommes retourné au bercail. D'autres réalités sociologiques, humaines et économiques débutèrent.

Nous restons fidèles au Président Diadié Soumaré, à ses collègues, compagnons ... pour ce qu'ils ont fait et pour ce qu'ils voulaient faire pour les Soninké, pour les Africains et pour l'Humanité toute entière.

Repose en paix Diadié soninké. Nous te rejoindrons tous un en un. Car selon le Coran, chaque Âme, sans exception goûtera un jour la mort.

© 2019 KANTE, License BINSTITUTE Press. Ceci est un article en accès libre sous la licence the Créative Commons Attribution License (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0>)